



# LE CHASSEUR ARDENNAIS

Organe trimestriel de la  
Fraternelle des Chasseurs Ardennais

AFFILIE A L'U.P.A.C.  
Union de la Presse des Anciens Combattants

REDACTION : RUE VONDEL, 123, SCHAERBEEK - TEL : 15.52.82  
ADMINISTRATION : AVENUE EMILE BOSSAERT, 38, KOEKELBERG - TEL : 25.04.76  
C.C.P. 21.33.93 « Le Chasseur Ardennais » Bruxelles

CE NUMERO DOIT ETRE DISTRIBUE  
GRATUITEMENT A TOUS LES MEMBRES

POUR LES NON-MEMBRES : LE N° 5 F  
- ABONNEMENT : 25 F L'AN -

13 MAI 1956



Le Vice-Président National ranime la Flamme du Souvenir.

**SIEMENS**  
APPAREILS MENAGERS



Puissants et sûrs, maniables et élégants,  
les appareils électro-ménagers SIEMENS, sont

**TOUJOURS PRETS A VOUS AIDER**



Représentation générale :

Société Nouvelle SIEMENS s. a.  
116, Chaussée de Charleroi, 116

Bruxelles                      Tél. : 37.31.00  
Luxembourg — Anvers — Charleroi — Gand — Liège

CARROSSERIE  
AUTOMOBILE

**Jean KEMPENEER**

S. P. R. L.

Spécialités de réparations  
de voitures accidentées

34, rue Georges Moreau  
ANDERLECHT (Bruxelles-Midi)  
Téléphone : 21.21.21-21.09.23

*Faites-lui une surprise!*

Offrez-lui une nouvelle cuisine pour quelques francs... en la repeignant vous-même en un rien de temps avec le merveilleux émail GEOLUX

Une couche suffit pour obtenir un brillant "porcelaine" sans trace de coups de pinceau. En 3 heures tout est sec et remis à neuf pour des années.

GEOLUX s'emploie aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur et est inattaquable aux acides.



C'EST UN PRODUIT

Levis

CRÉATIONS FRANCIS DELAMARE

**GEOLUX**

*l'émail de luxe!*

# TREIZE MAI 1956

Ceux qui, trop peu nombreux hélas, participèrent à la journée du 13 mai, espéraient revivre quelques heures empreintes du plus pur esprit « Chasseur Ardennais », retrouver l'atmosphère chaude et vibrante de leur régiment, recréer, ne fût-ce qu'un bref instant, cette belle unité qui fit notre force.

Leur espoir ne fut-il pas déçu? Qui oserait l'affirmer?

Comme l'a si bien dit le Colonel Cardon, au cours de l'assemblée générale, il semble que règne, au sein de la Fraternelle, une certaine gêne, une certaine méfiance. Que des idées se heurtent, parfois même assez violemment, la chose est normale; mais que des hommes, dignes de ce nom, n'aient pas la fierté et le courage de défendre publiquement leur point de vue est indigne d'un Chasseur Ardennais.

Le béret vert n'a pas fait de nous des hommes d'exception, parés uniquement de magnifiques qualités, la chose est certaine. Mais, n'est-ce pas trahir la mémoire de tous ceux qui, de la frontière à la

Lys, sont tombés à nos côtés, que de ne pas mettre tout en œuvre pour nous efforcer de nous comprendre?

Agir autrement serait nier le principe même de notre Fraternelle.

Nous avons tous le droit et le devoir de nous dire franchement ce que nous pensons l'un de l'autre; faisons-le en termes courtois, car la colère n'a jamais aidé à la compréhension réciproque.

Si nous nous sommes groupés en Fraternelle, c'est pour rencontrer des camarades, confiants dans l'amitié qu'avait su créer la vie en commun devant les dangers communs. Ces dangers n'existent plus maintenant, mais ils sont remplacés par les difficultés, et elles sont nombreuses, que nous apporte la vie de tous les jours. C'est précisément à cause de ces difficultés que nous devons rester groupés, unis dans la paix (?) comme nous l'avons été durant la guerre et sous l'occupation. Faut-il donc oublier ce qui a fait notre fierté de soldat, notre unité, pour permettre à des idées mesquines de dénaturer les plus beaux sentiments?

Voulons-nous retrouver notre force? Voulons-nous retrouver notre raison d'être? Voulons-nous que notre Fraternelle redevienne « LA FRATERNELLE », celle où se cotoient de vrais camarades? OUI? Faisons abstraction de nos petites rancœurs personnelles, contentons-nous de mettre à la disposition de notre Fraternelle toute notre bonne volonté pour une meilleure compréhension réciproque. Alors, alors seulement, si nous le voulons sincèrement, NEUFCHATEAU verra en 1957, lors de la prochaine Assemblée Générale, un flot de Chasseurs Ardennais groupés derrière leurs drapeaux, fiers d'avoir su, une fois encore, faire face au danger.

G.F. : rédacteur.

## SOMMAIRE

13 mai 1956.

15<sup>e</sup> Anniversaire.

Historique du 2<sup>e</sup> Ch. A. (suite et fin).

Les fastes régimentaires.

1<sup>er</sup> Ch. A.

3<sup>e</sup> Ch. A.

La vie de la Fraternelle.

De tout un peu...

Nos Fils.

La chronique du livre.

## FABRIC-HOUSSES

60 BOULEVARD DE LA CONSTITUTION — LIEGE

Grande spécialité de housses — Tout SIMILI-CUIR  
Coloris pour tous les goûts — Prix pour toutes les bourses

Tél. : 43.16.08

— REMISE DE 10% POUR LA FRATERNELLE —

**PIRE ET C<sup>IE</sup>**

ELECTRICITE

BOULEVARD D'AVROY, 208 — LIEGE

Tél. : 52.32.29 - 52.34.67



Fournitures et Entreprises générales électriques — Tous les appareils ménagers — T. S. F. Distributeurs officiels des postes « SIEMENS » et « TELEFLINKEN » — Télévision — Rasoirs « PHILIPS » et « REMINGTON ».

SERVICE PUBLICITE :

65, rue François Bossaerts

Tél. : 34.68.88

BRUXELLES

## XV<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Les Chasseurs Ardennais se devaient, en cette année 1956, de commémorer avec éclat le XV<sup>me</sup> anniversaire de la création du Service Social des Chasseurs Ardennais, dont la Fraternelle est la continuation. (Voir Bulletin précédent.)

Ce 13 mai, l'église Saint-Joseph accueillit les Chasseurs Ardennais venus assister au service solennel, chanté à la mémoire de leurs frères d'armes tombés sur les champs de bataille, morts en captivité ou dans la clandestinité. Le Colonel Daems, représentant S.M. le Roi Baudouin, et le Lieutenant-Colonel Quinet, représentant S.M. le Roi Léopold III, rehaussaient de leur présence cette pieuse cérémonie, au cours de laquelle les chants liturgiques se mêlèrent à quelques œuvres de circonstance, qui firent tressaillir nombre d'anciens. Le R.P. Léonard, O.P., de la chair de vérité, magnifia le sacrifice de nos morts et en dégagait un double exemple : celui du sens de l'honneur, du courage et de l'héroïsme et celui du dévouement, de la générosité, du désintéressement et de l'amour du prochain.

« Ce double exemple, nous dit-il, nous dicte une double leçon. La première est la valeur du sacrifice



Salut au Soldat Inconnu.

et la seconde, la nécessité de la tolérance, de l'unité et de la charité au service de la paix. » Et il termina en adressant à tous un appel au nom des voix qui se sont tuées : « Essayons de recréer entre nous et dans notre peuple un véritable esprit fraternel. Si nous nous mettons en paix entre nous, nous pourrions espérer voir la paix gagner de proche en proche et régner sur le monde. »

Après l'office, MM. les Représentants de leurs Majestés regagnèrent leur voiture, au milieu d'une haie de « Bérêts Verts », figés dans un salut impeccable.

Une clique prend alors la tête du cortège qui s'est formé pour se rendre au Soldat Inconnu. Là, M. le juge Didier, vice-président national, remplaçant le Général Ley, président, que la maladie a empêché d'assister à la cérémonie, ranime la flamme du souvenir et dépose, au nom de ses frères d'armes, une splendide couronne de roses.

Après le défilé, devant la dalle sacrée, le cortège se dirige vers le Mont des Arts, où les Ardennais saluent leurs aînés de 1914, en rendant hommage à leur chef : le roi Albert.

Le plus vieux bourgeois de Bruxelles qui, pour la circonstance avait revêtu son uniforme de caporal des Chasseurs Ardennais, voit défiler alors les anciens



Le défilé devant « Manneken-Pis ».

### L'eau qui cire

Pour le lavage de votre voiture, vos peintures, meubles polis, émaux, meubles peints, frigos, pavés, marbres, etc.

C'est un produit " **TODIMI** "

42, rue Dossin, LIÈGE - Téléphone 52.18.62

de son régiment se rendant à leur local « Au Lion d'Or », place Saint-Géry, où les attendent l'apéritif et le dîner. La plus grande animation régna durant le repas, qu'il fallut abrégé, pour permettre à la séance académique de débiter à l'heure prévue.

Sur scène, encadrant le Colonel Cardon, ayant à sa droite Mme Jacquet, avaient pris place les membres présents du Service Social. Avant de donner lecture du long rapport de l'activité du Service Social, établi par le Général Ley, président du premier comité, le président f.f. est heureux de donner connaissance du télégramme d'un des membres fondateurs : le Commandant Dantinne, Des îles Canaries, où ses occupations l'ont conduit, il a tenu à s'associer à la manifestation du jour en adressant à toute l'assemblée son cordial souvenir. De vifs applaudissements montrent combien les membres présents sont sensibles à ces marques de sympathie. Lecture est ensuite donnée du rapport du Général Ley, retraçant l'historique du Service Social depuis sa fondation, le 24 juin 1940, jusqu'au moment où il devint la Fraternelle. L'évocation des heures douloureuses et glorieuses vécues par tous ceux qui se dévouèrent sans compter, se fait dans un profond silence ; le souvenir de tous les disparus est encore vivace au cœur des Chasseurs Ardennais qui n'oublient pas. Ce rapport est longuement applaudi. A peine le silence est-il revenu, que de nouveaux applaudissements éclatent à l'adresse de Mme Jacquet, que l'on vient de fleurir.

La séance académique est terminée, l'assemblée générale commence.

La séance est ouverte à 15 h. 30, par M. le Juge Didier, premier vice-président, en l'absence du Lieutenant-Général Ley, Président National.

Ont pris place au bureau :

MM. Helmbacker, Secrétaire Général a.i. ;

Conter, Trésorier national ;

le Colonel Renson, Administrateur du Bulletin ;

François, G., Rédacteur du Bulletin a.i. ;

Depieffe, en remplacement de M. Hoffman,

Secrétaire National adjoint ;

M. Lepage, vice-Président National, empêché, s'était fait excuser.

Après le salut traditionnel au Drapeau fédéral et la minute de recueillement en hommage à nos morts, le président f.f. adresse ses souhaits de bienvenue à

toute l'assemblée. Il souligne le caractère angoissant de cette A.G. qui est privée en même temps de son Président National et de son Secrétaire Général. Tous deux ont marqué de leur forte personnalité les débats habituels de cette assemblée et c'est avec beaucoup de regrets que sont déplorées leurs absences. Mais il s'agit de la santé de chacun d'eux, et à cet égard, il faudra donc bien s'adapter à la situation ainsi créée.

Selon le vœu de l'assemblée unanime, un télégramme, exprimant les souhaits de tous, leur sera adressé.

L'appel des sections révèle que dix sections seulement sont représentées, à savoir :

Arlon, Bastogne, Brabant, Etalle, Florenville, Houffalize, Liège, Namur, Neufchâteau, Verviers.

Le Président exprime ses regrets devant cette constatation en soulignant combien, dans les circonstances présentes, il est cependant impérieux de sonner le ralliement.

Le rapport succinct du Secrétaire Général a.i. fait ressortir un manque de coordination dans les activités de la Fraternelle. Privé des éléments indispensables à l'élaboration d'un rapport qui doit relater l'activité de toute la Fraternelle, il ne peut qu'émettre des considérations sur ce qu'il croit nécessaire de réaliser. La structure de la Fraternelle, déterminée par ses statuts, permet, si ceux-ci étaient observés, d'atteindre les objectifs tant souhaités. Les sections, cellules présumées agissantes de l'association, se doivent d'intéresser leurs membres à leur activité. Un programme est proposé pour l'avenir. Un résumé en six points qui sont acceptés par l'A.G.

La répartition des voix pour les élections statutaires est communiquée.

Le trésorier fait son rapport et expose les dépenses et recettes de l'année sociale 1955-56.

L'administrateur du bulletin retrace l'historique de notre périodique et fait ressortir les avantages obtenus par une gestion hardie et dynamique. Il rend un hommage chaleureux au véritable fondateur du bulletin, M. Albert Hubert, et souligne les efforts fait par ce dernier, dans des conditions beaucoup plus difficiles, pour le maintenir à son niveau actuel.

Le rédacteur a.i., après avoir rendu un vibrant hommage au Colonel Krack, expose les raisons qui l'ont amené à accepter la lourde tâche de continuer

## BLANCHISSERIE BONNE FEMME

13, rue Grégoire, GRIVEGNÉE - Tél. 43.62.73

Service essoré **7.00** fr. le kilo  
Service demi-fini **11.00** fr. »

Linge plat et double repassé

**LESSIVAGE STRICTEMENT INDIVIDUEL**

Délai de livraison : 48 heures

l'œuvre entreprise. Il brosse succinctement un tableau de sa conception pour l'avenir et demande le concours de tous pour sa réalisation.

L'interpellation de la Section d'Etale relative à la question de l'allocation de naissance et de décès donne lieu à une mise au point faite par le Secrétaire Général a.i. Après une discussion, à laquelle prennent part, notamment, MM. Dubucq, Roegiers, Bodson, Derou, Balbeur, l'ordre du jour ci-après est voté à l'unanimité :

« Les indemnités à accorder en cas de naissance et de décès sont du ressort des commissions du Service Social, créées dans chaque section régionale. Inspirées des directives déjà données (circ. n° 12 de février 1956) elles ne sont accordées, comme toute autre aide sociale, que lorsqu'elles se justifient. »

Les élections statutaires donnent lieu aux nominations de :

Secrétaire Général : Capitaine Helmbacker ;  
Rédacteur du Bulletin : M. François, Gilbert ;  
Vice-Président : M. Piedboeuf (Liège), seul candidat présenté ;  
et à la réélection de M. Lepage, comme vice-Président.

La question relative au trésorier national, qui souhaite être déchargé de sa mission, est reportée, suite à des éléments nouveaux, à la prochaine A.G.

A la demande du Lieutenant-Général Ley, la question de son remplacement se pose dans l'immédiat. L'assemblée, estimant que cette situation ne peut trouver sa solution qu'après un examen des propositions du Comité de Gérance, décide la convocation d'une A.G. extraordinaire, vers le mois de septembre, pour qu'une élection puisse se faire en parfaite connaissance de cause. Participent à ce débat notamment : MM. Bodson, Roegiers, Durou, ainsi que d'autres membres. Le Général Velghe, dont le nom avait été cité, déclare ne pas souscrire à cette proposition ; il souhaite que l'unanimité se rassemble autour du candidat proposé par le Comité de Gérance, le Colonel retraité Mathen.

L'assemblée générale statutaire se réunira en 1957, à Neufchâteau.

Diverses questions sont encore discutées et après une synthèse faite par le Président f.f., la séance est levée à 17 h. 30.

BOULANGERS.

Achetez votre machine à couper le pain

« LE TREFLE »

de fabrication 100 % belge aux

Etablissements

**G. Hombroeckx - Wathélet**

HERSTAL

Fournisseur du Ministère de la Défense Nationale  
et de nombreuses administrations.

Plus de 2000 machines en Belgique et à l'étranger.

RESERVE

**LIÈGE MOTOR Cy**

BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE, 45, LIÈGE - TÉL. 32.39.70

Distributeur des voitures

TAUNUS - VERSAILLES - FORD - MERCURY - LINCOLN - THUNDERBIRD

vous invite à venir le consulter

et se recommande pour vos achats de véhicules en transit pour l'Allemagne

Toutes les formalités sont accomplies gratuitement et dans le plus bref délai

## Historique du 2<sup>e</sup> Régiment des Chasseurs Ardennais

(Suite et fin.)

Entretiens, à 15 h. 12 je recevais du Général Descamps, des instructions pour le repli ultérieur, en suite desquelles j'expédierai à 16 h. 10 aux Commandants des I, II, III, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> Cie. Cie Médicale, l'ordre ci-après :

« I. La I.D.Ch.A. doit se replier de jour en combattant vers une ligne générale tracée à 400 m. sud-est de la route de Thielt à Ruysede. Ce mouvement se fera sous la protection du 2 Ch.A. appuyé par une batterie du III/8 A. la batterie du groupe Hurt et momentanément du I/19 A. J'ai prolongé le front du régiment sur le Neringbeek au moyen de la 10<sup>e</sup> Cie, installée sur le front Caeneghem-Westhoek. Plus à l'ouest encore, s'installe le II/3<sup>e</sup> Ch.A. entre Westhoek et Biesgat.

« II. Le mouvement de repli du 2<sup>e</sup> Ch.A. ne pourra en aucun cas s'exécuter avant la réception de l'ordre du Commandant de la 1<sup>re</sup> D.Ch.A.

« III. Le mouvement du 2<sup>e</sup> Ch.A. est prévu comme suit :

- Le I sera retiré d'abord et son repli sera axé vers Grietjensgalge (2 km. nord-ouest de Schuyfferscapelle) destiné à devenir la future réserve divisionnaire ;
- Les troupes postées entre Caeneghem et Westhoek seront les dernières à se retirer ;
- Axe de déplacement du Cdt II/2<sup>e</sup> Ch.A. : Borne 24 de la route Ruysede à Thielt-Grietjensgalge.

« IV. Les bataillons nord et sud du 2<sup>e</sup> Ch.A. sont destinés à garnir ultérieurement le 2<sup>e</sup> échelon d'une position occupée probablement à l'ouest de la ligne désignée au I. (ci-dessus).

- « V. Limites du secteur 1 D.Ch.A. :
- « Nord : Borne 23 route de Thielt — Ruysede
  - Borne 5 route de Wynghene — Beernem.
  - « Sud : Borne 25.500 route de Thielt — Ruysede — Borne 18 route de Bruges — Ingelmunster.

« VI. Le I étant appelé à se replier le premier, les II et III disposeront chacun de la moitié de la largeur du secteur de la 1 D.Ch.A. défini ci-dessus. La 10<sup>e</sup> Cie commencera son repli par ses éléments le plus à l'est lorsque les derniers éléments des II et III auront franchi la route Thielt-Ruysede. La 10<sup>e</sup> Cie prendra ensuite un dispositif à cheval sur l'axe Westhoek-Vlaagt-Grietjensgalge.

« VII. Le Bon nord (III) ne peut passer à l'ouest du Pouquesbeek. Attention entre Vlaagt et Vruiswege. (N.B. — Il s'agit ici du cours supérieur du Pouquesbeek, entre Biesgat et Ruysede.)

« Le Bon sud (II) limitera son repli à Biesgat et entamera immédiatement l'organisation face à l'est de ce couvert. »

J'ai dit qu'à partir de 18 h. 33 le contact avec l'ennemi était étroit sur tout le front du régiment. C'est ainsi que devant le III, on se battra au pistolet d'une rive à l'autre du Neringbeek et que l'on entendra même les Allemands parler dans les maisons au delà du ruisseau.

Aussi, eut-il été dangereux non seulement pour le régiment, mais surtout pour les unités en mouvement, de décrocher avant la tombée de la nuit.

Pour nous aider à tenir jusqu'à l'extrême limite, le Commandant de la Division prescrira à 10 h. 15 à toute l'artillerie sous son commandement d'exécuter devant nos lignes, des tirs massifs et largement espacés.

Grâce à ces interventions et à la ténacité de la résistance de mes courageux Chasseurs Ardennais, nous pûmes tenir jusqu'à la tombée du jour et à 22 heures, je pouvais donner l'ordre à mes Commandants de Bataillon d'entamer le mouvement de repli.

En exécution des ordres du Ct de 1 D.Ch.A. reçus à 15 h. 12, le Ct du 2 Ch.A., donne à 22 heures aux bataillons en ligne, l'ordre de repli suivant les

ÉTABLISSEMENTS

MARKLIN

**LUC COPIN**

73, RUE GRETRY - LIÈGE

TÉL. 43.66.03



La plus importante maison de modèles réduits.  
ACCESSOIRES — REPARATIONS PAR TECHNICIEN SPECIALISTE  
Soldats pour collections et autres (Antiquité, 1<sup>er</sup> Empire, etc.).

modalités communiquées à 16 h. 10 aux Cts des I, II, III 10<sup>e</sup> Cie, 11<sup>e</sup> Cie et Cie médicale.

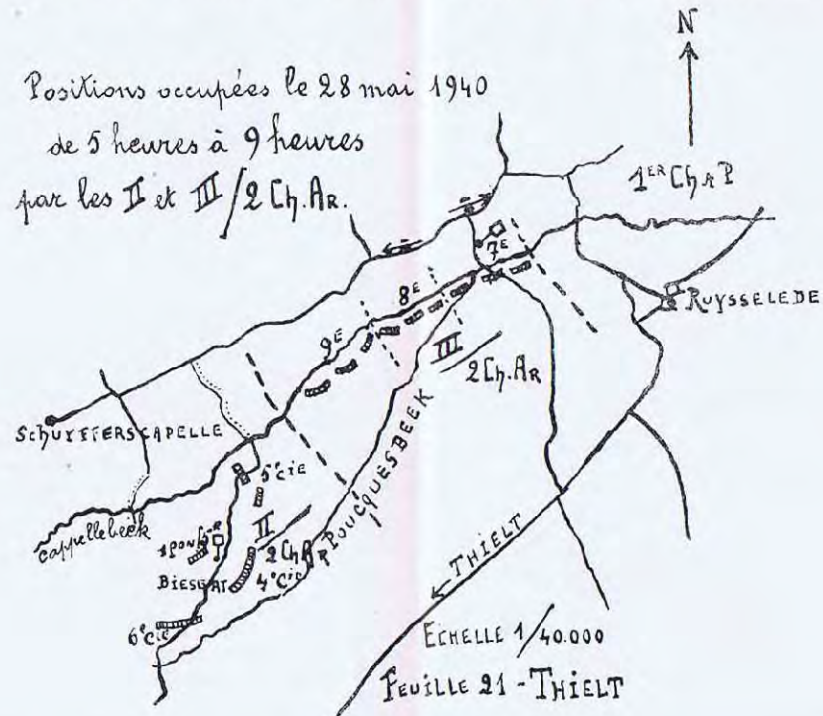
Vers 22 h. 30, au cours du repli, le Ct du 2 Ch.A. se trouve en contact avec le PC/1 Ch.A. où il apprend qu'un nouvel ordre du Ct de la 1 D.Ch.A., donné à 22 heures, mais qu'il n'a pas encore reçu, prescrit à la 1<sup>re</sup> D.Ch.A. d'occuper une position jalonnée par la Bne 18 et la Bne 16 de la route Bruges-Tournai et la lisière Est de Monke Bosch.

Le 2 Ch.A. devra occuper en deuxième échelon une position jalonnée par le carrefour de Rudder-

voorde à 1 km. N.O. du clocher de Feldhoek.

En premier échelon le 1 Ch.A. est au Sud, le 3 Ch.A. au Nord.

Au cours de la continuation du repli, cet ordre a pu être communiqué au Ct du 1/2 Ch.A., mais par suite de l'encombrement extraordinaire des routes et chemins, par le fait que les carrefours et les lisières des localités étaient violemment bombardés par l'artillerie ennemie, il fut impossible à ce moment de rencontrer le II/2 Ch.A. et le III/2 Ch.A. L'obscurité particulièrement profonde augmentait encore la



difficulté d'orientation et de liaison et il ne faut pas s'étonner que les agents de liaison envoyés à la recherche des II et III aient été dévoyés.

Les deux bataillons, non prévenus du nouveau dispositif prévu, ont donc continué leur repli comme il était prescrit dans l'ordre donné à 22 heures, confirmant les indications du bulletin de 16 h. 10 et, après arrêts successifs sur des transversales prévues, iront s'installer à l'aube sur la position du Pouquesbeek entre Ruysselede et Biesgat — le III au N.E., le II à Biesgat. A 4 heures du matin le 28, cette position est occupée. Toutefois, la 7<sup>e</sup> Cie (III/2 Ch.A.) égarée au cours du repli n'arrivera que vers 6 h. 30. De plus, afin de disposer d'un champ de tir suffisant, le Ct du III a installé ses unités sur le ruisseau, immédiatement au N. du Pouquesbeek, le couvert sur le Pouquesbeek et en avant de ce ruisseau ne permettant ni vues, ni champ de tir (voir croquis).

La liaison existe entre les deux bataillons, mais le terrain particulièrement couvert ne donne qu'une sécurité relative à ce sujet. Le grand souci des Cts de Bon et des Cts de Cie au matin du 28 mai sera de rechercher la liaison avec les unités voisines dissimulées partout dans les couverts, céréales et cultures diverses, oseraies, buissons de tout genre.

Deux canons C47 T13 que possède encore le III sont mis en position sur la route en arrière de la position de façon à éviter toute surprise possible par troupes motorisées.

Des agents de liaisons, envoyés à moto vers l'arrière pour rechercher la liaison, reviennent auprès des Cts de Bon sans avoir rien trouvé que des encombrements de troupes et de charroi, mais pas de Ch.A. ni surtout de PC/2 Ch.A.

D'autre part, le Ct du 2 Ch.A. eut beau envoyer officiers et sous-officiers pour établir la liaison avec ses II et III, aucun n'y parvint. Tous furent retenus dans l'encombrement inouï qui régnait à ce moment sur les routes.

A 7 heures du matin, le 28, le Ct du 2 Ch.A., qui a pu retrouver le Ct de la 1 D.Ch.A., reçoit du Général Ct la Division, l'ordre de remettre le drapeau du Régiment au PC/1 D.Ch.A. à Beer. Les drapeaux

seront alors envoyés au Q.G./VI C.A. pour une ultime cérémonie. Cet ordre sera exécuté vers 9 heures; l'adjudant-major ayant démonté le drapeau pour le dissimuler, pu arriver, malgré plusieurs contacts avec les troupes allemandes, au café Lusthof — Bne 15 Berg-op-Zoom, où se trouvait le QG/1 D.Ch.A.

A 7 heures, également, le Ct du 2 Ch.A. reçut du Ct de la 1 D.Ch.A. l'ordre écrit suivant pour exécution immédiate : « Le feu cessera sur tout le front de l'Armée belge à partir du 28 mai, à 4 heures. Les unités stationneront sur place. »

Seuls le 1/2 Ch.A., la 10<sup>e</sup> Cie et une partie de la 11<sup>e</sup> Cie ont pu être touchés immédiatement par cet ordre. Pas plus que précédemment, les agents de liaison envoyés pour communiquer l'ordre aux II et III ne purent arriver à trouver les bataillons en position sur la transversale Ruysselede-Biesgat.

Ainsi, le II et le III continueront à occuper et à défendre cette position jusque vers 8 h. 30.

Cependant, vers 7 h. 30, le Ct du III, cherchant personnellement à connaître la situation à sa gauche, par le fait que des « parlementaires » allemands avaient été aperçus par une patrouille, a appris directement du Ct du 1<sup>er</sup> Ch. à pied que ce régiment, installé au N.E. de Ruysselede, se repliait par ordre du Ct de la Division. Le Ct du III s'est mis alors en rapport avec le major Delvaux du II/2 Ch.A., dont les troupes en contact étroit avec l'ennemi continuaient le combat et avaient même fait des prisonniers, n'ayant pas plus qu'au III/2 Ch.A., connaissance de la situation générale du moment.

Toutefois, découverts sur leur gauche, par suite du départ des troupes du 1<sup>er</sup> Chasseur à pied, débordés sur leur droite par les troupes allemandes occupant Schuyfferscapelle, les deux Commandants de Bon se concertant, décident de rechercher, en se reliant vers le Nord, la liaison vers leur droite et leur gauche, afin d'éviter l'encerclement qui s'avère imminent.

Ils regroupent leurs unités et ayant placé en tête et en queue de colonne un T13 ils entament leur repli par la route de Ruysselede vers l'Etablissement de Bienfaisance de l'Etat.

Cette route était encombrée de charroi, de troupes au repos, d'unités très mélangées, mais toujours pas de Chasseurs Ardennais... et pour cause.

## "Le Gîte,,

Agréé à la Chambre des Entrepreneurs  
ENTREPRISE COMPLETE D'IMMEUBLES  
20, rue Raikem — LIEGE — Tél. : 52.28.56

Construit sans surprise, sur votre terrain ou sur nos parcelles et dans lotissement bien situé : villas, bungalows, maisons, appartements et transformations ; matériaux de premier choix. Nombreuses références. Caisse d'Epargne. Prêts aux mineurs et familles nombreuses. Prime assurée. Démarches gratuites. Prix imbattables à qualité égale. Consultez-nous, un renseignement ne coûte rien — Bureaux : de 9 à 18 h, sans interruption — Samedi : de 9 à 12 h, et sur rendez-vous.

## Etabl. FRIPPIAT & C<sup>o</sup> s. a.

DÉPOSITAIRE DES BIÈRES  
ORVAL ET DORTMUNDER ACTIEN BIER

Bureaux : 57, rue de Fragnée, LIÈGE - - Tél. 52.01.70

Au cours de ce mouvement, au PC du 20<sup>e</sup> de Ligne, communication officielle de la situation est faite par lecture et distribution d'exemplaires dactylographiés de la proclamation de S.M. le Roi.

La consternation se lit sur tous les visages. Beaucoup pleurent. Ils ne s'attendaient guère à cela, le moral était resté ce qu'il avait toujours été ; on voulait se défendre à outrance, on ne le pouvait plus. C'était fini, et de quelle façon !

Le lieutenant Thiry de la 7<sup>e</sup> Cie dans un moment d'exaltation et dans un dernier espoir, essaya de gagner Ostende, après l'avoir demandé à son Ct de Bon. Il pensait encore pouvoir s'embarquer pour l'Angleterre avec la majorité de la 7<sup>e</sup> Cie. Hélas, c'était peine perdue, il fut désarmé aux abords d'Ostende.

A partir de ce moment, vers 10 h. 30 sans doute — dans la consternation générale on ne notait plus les heures — les deux bataillons en repli dans la cohue des troupes sont séparés et suivront deux itinéraires différents.

Le II par un hasard heureux, obliquant vers l'Ouest, a rejoint vers midi le I et l'E.M./2 Ch.A.

Le III ayant rencontré ses cuisines roulantes et ses voitures de ravitaillement en vivres, qui venaient vers Ruysede, fit halte pour permettre de servir un repas aux hommes lesquels n'avaient plus rien mangé de consistant depuis la veille avant 22 heures. Ayant appris par l'officier ravitailleur que le 27 au soir, le parc des voitures du 2 Ch.A. avait été installé à Zerkegem, le Ct du III décida, toujours en vue de rechercher le regroupement avec les autres unités du Régiment, d'aller à Zerkegem en passant par Aartrijke. A Zerkegem plus de parc du 2 Ch.A. et personne qui puisse donner le moindre renseignement. Le Ct du III décida de cantonner sur place et de faire des recherches, d'ailleurs sans résultat, pour retrouver les autres unités du 2 Ch.A.

Il faut signaler, encore, que, tout comme le lieutenant Thiry de la 7<sup>e</sup>, plusieurs fractions du régiment, entre autre une partie de la 11<sup>e</sup> Cie ont aussi essayé de s'échapper dans le but de pouvoir encore combattre... plus tard. Elle n'ont naturellement pu réussir, il était trop tard ; elles furent interceptées par des détachements allemands, désarmées et dirigées vers

Gand et ensuite à Brasschaet, par ces groupements ennemis, chargés de rassembler les troupes belges encore en mouvement, malgré les ordres.

L'E.M./2 Ch.A., le I, quelques fractions du II et du III, la 10<sup>e</sup> Cie, une partie de la 11<sup>e</sup> Cie sont regroupées le 28 vers midi, à Haaselbeekstraat, à l'O. de Rudderveorde.

Dans la matinée du 29 le III se met en marche en direction de Bruges où le Ct du III pensait obtenir du G.Q.G. belge le lieu de regroupement du 2 Ch.A.

Ce projet ne pu être réalisé. A l'entrée de Bruges, le III fut désarmé et dirigé de force vers Maldegem et Gand où les officiers furent séparés des troupes. C'était le premier pas vers l'envoi en Allemagne qui commença d'ailleurs le lendemain.

Dans les jours suivants au regroupement du 2 Ch.A., la discrimination entre militaires à démobiliser et ceux à conserver, groupés provisoirement suivant les ordres supérieurs dérivant des directives de l'autorité allemande, se fit progressivement.

Le 6 juin le 2 Ch.A., de même que les autres unités groupées de la 1 D.Ch.A., sont installées au S.O. d'Exaerde, tout près de Lokeren (Flandre Orientale).

Le 9 juin, les miliciens, sous les ordres du Major Bastin du 1/2 Ch. A. sont dirigés vers Hannut et de là répartis en divers petits détachements munis de passeports pour rejoindre leurs foyers suivant ordres de l'autorité occupante.

Les officiers de l'active sont dirigés sur le camp de Brasschaet, d'où ils seront envoyés en captivité en Allemagne.

Il ne serait pas juste de terminer cette relation des opérations et de l'historique de la campagne de mai 1940 au 2<sup>e</sup> Ch.A., sans rendre hommage aux belles qualités professionnelles, morales et patriotiques dont les militaires du Régiment ont fait preuve au cours de cette épopée.

Nul n'aurait cru possible que de tels efforts puissent être demandés à des hommes :

— Traverser la Belgique sur sa plus grande longueur en neuf étapes de nuit, sans employer de moyens d'éclairage, soumis aux attaques de l'aviation ennemie, dans un encombrement invraisemblable de troupes, de charroi, de réfugiés.

— A peine arrivés le matin, organiser des positions, combattre à un contre dix, sans compter la dispo-

portion d'armement nettement au désavantage du défenseur ; tenir jusqu'à la dernière minute, jusqu'au corps à corps, comme à la Dendre, comme à la Lys, pour permettre le repli d'autres unités, s'échapper encore et toujours à l'étreinte de l'ennemi pour recommencer plus loin la même opération, nécessitant une abnégation et un sang-froid presque au-dessus des forces humaines. Savoir se passer de nourriture quand l'échelon de ravitaillement ne peut arriver ; se reposer cinq nuits sur 19 au cours de cette courte campagne, et conserver un moral intact comme au premier jour, et tout cela sachant que les parents aimés, les enfants, les femmes, les fiancées, tous ces êtres chers, sont sous la férule de l'occupant depuis le premier jour de la guerre.

C'est presque inconcevable et pourtant ce fut.

A quoi attribuer un tel résultat ?

Tout d'abord à la composition des unités formées de miliciens de la même région, de cette rude Ardenne où l'homme est aussi tenace que son sol, où chacun veut être aussi valeureux que son voisin.

A un entraînement constant et méthodique des petites unités sachant s'organiser et se défendre isolément dans une position, même si cette position est occupée par une unité importante. Cet entraînement des groupes et des équipes en « enfants perdus » fut réalisé au maximum dans les gardes aux destructions frontalières, où chaque petit gradé assumait une responsabilité telle qu'on ne l'avait jamais donnée qu'à des officiers au cours des guerres précédentes.

A une discipline rigoureuse, bien que librement consentie, discipline bien nécessaire certes, mais bien adoptée par tous dès le temps de paix et pendant la longue période de mobilisation.

A un travail constant d'organisation des positions au cours de la période de mobilisation, travail auquel tous furent astreints, ce qui leur évita les réactions souvent néfastes de l'inaction et qui les rompit à toutes les tâches qui pouvaient leur être demandées.

A un entraînement aux étapes de jour et de nuit à vélo qui permit de réaliser des déplacements dans des conditions très difficiles, surtout la nuit sans éclairage et par tous chemins. Le vélo s'est révélé un moyen de déplacement pratique et peu coûteux pour

le fantasin. S'il est dépassé par la moto, il a prouvé sa valeur au moment où il ne pouvait être question de motoriser toutes les unités.

Mais cela n'est pas tout : il faut y ajouter la valeur du cadre officiers et sous-officiers, valeur professionnelle, valeur morale surtout, chaque gradé vivant la vie du soldat, prenant les mêmes risques, subissant les mêmes fatigues, cette vie vraiment en commun, créant ainsi un tout marchant avec ensemble dans chaque groupement de combat. Confiance et dévouement réciproques, sont des facteurs de réussite de tout premier ordre.

Le 2 Ch.A. a dû accomplir une tâche écrasante ; il l'a fait avec un plein succès, conformément aux ordres reçus ; si les résultats immédiats ne compensèrent pas les efforts et le dévouement dont tous firent preuve, il n'en reste pas moins que l'exemple donné sera une leçon précieuse pour les générations futures, et tout spécialement pour les belles unités de notre nouvelle armée.

Honneur aux braves soldats du 2 Ch.A. Ils ont bien mérité de la Patrie.

Que la mémoire de ceux qui sont tombés au Champ d'Honneur soit une semence de valeur pour ceux qui, relisant leurs exploits, s'imprègnent de leur esprit de vrais soldats, de vrais combattants, de vrais Chasseurs Ardennais, de vrais Belges.

#### Erratum à l'article

#### « LA TRANSFUSION SANGUINE »

paru dans le précédent numéro.

Nous avons fait froidement dire à l'Administrateur du Bulletin, page 14, 2<sup>me</sup> col., 4<sup>me</sup> par. : « Je donnais normalement 2,5 litres, quatre fois par an... » Il fallait lire : « Je donnais normalement 2/5 litre, etc... »

Nous nous en excusons vivement auprès de nos lecteurs et auprès de l'intéressé, persuadés que cette erreur aura certainement été rectifiée par tous.

## PNEUMATIC - AUTO VEND RÉPARE RECHAPE

Tous pneus, toutes marques, - OCCASIONS

Remise de 15 o/o + 2 o/o escompte aux membres de l'armée, aux invalides de guerre

Téléphone 43.86.57  
(Place de l'Yser)

10, rue Henri de Dinant  
LIÈGE

## QUICK SHOP

22, rue Entre-Deux-Ponts, LIÈGE  
Tél. 43.38.28

Remise à neuf de tous vêtements, tapis, tentures, fourrures, etc.  
par MARTINISAGE -- Mieux que le nettoyage à sec.

QUICK SHOP à Knokke, Blankenberghe, Bruges, Gand, Bruxelles, Audenarde, Renaix Genck

## LES FASTES DU 1<sup>ER</sup> CHASSEURS ARDENNAIS

Le 1<sup>er</sup> Bataillon de Chasseurs Ardennais, caserné à Spich (Allemagne), vient de célébrer ses fastes.

Une nouvelle fois, nous avons eu la chance d'assister à des cérémonies bien émouvantes qui ont prouvé la solidarité de l'esprit « bérét vert ».

L'an dernier, à pareille époque, nous annoncions que les Chasseurs Ardennais quitteraient probablement ce gros village d'Hemer, où la vie n'avait rien de spécialement gai. C'est chose faite depuis la fin 1955. Nos gars sont maintenant près de Spich, non loin de Siegburg, de Bonn et de Cologne. C'est de loin plus intéressant.

La caserne, vraiment magnifique, dotée de tout le confort, avec stade, salle de cinéma, bassin de natation couvert, porte un nom glorieux : celui du commandant Bricart qui, avec sa poignée d'hommes, tint Bodange le premier jour de la guerre pour s'écrouler, le soir, abattu d'une balle en plein front.

Vivant continuellement à l'ombre du souvenir du

grand disparu, nos jeunes gens se montrent dignes de leurs aînés par leur discipline et leur esprit de corps.

### NOCTURNE AVEC LES MORTS.

Les cérémonies débutèrent le mardi soir par une messe célébrée en plein air à la glorieuse mémoire de ceux qui tombèrent.

Sur la vaste plaine de drill, située au centre de la caserne, tous feux éteints, une seule tache éblouissante de lumière : l'autel, éclairé par deux projecteurs et les cierges.

Le général Dumortier, accompagné par le colonel Wattiez, chef de corps, et le colonel Mathen, ancien commandant de compagnie du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais de 1940, précèdent le groupe des officiers, de leurs familles et des membres de la Fraternelle, venus plus nombreux, cette année, d'Arlon, de Liège et de Bruxelles.

Des torches ouvrant la marche, les hommes arrivent à pas lents, mesurés et viennent, eux aussi, prendre place.

Des familles venues visiter des miliciens et arrivées de Belgique par autocar, sont venues s'ajouter au groupe des autorités.

M. l'aumônier Jacobs célèbre la messe, accompagné par la talentueuse musique de la 7<sup>me</sup> Brigade, sous le commandement du lieutenant Torfs, et par une chorale dirigée par M. l'aumônier Becker.

A l'élévation, les clairons sonnent et le canon tonne. Instant poignant où l'on revoit tous ceux qui donnèrent généreusement leur vie. Lorsque la messe s'achève, des voix clament les glorieuses citations gagnées sur les champs de bataille par le 10<sup>me</sup> de ligne, puis par les Chasseurs. Des feux de bengale verts et rouges s'allument, jetant des lueurs fantastiques sur le monument élevé à la gloire des disparus.

### L'HOMMAGE DES ARMES.

Le lendemain à 10 heures, les troupes sont rangées sur la plaine de drill, face à une tribune, où ont pris place diverses personnalités telles que le

colonel hollandais Antoni, commandant le secteur sud, le colonel Forget, ancien chef de corps, les lieutenants-colonel B.E.M. Gillet, commandant le 12<sup>me</sup> de Ligne, Pierrard, commandant le 1<sup>er</sup> Chasseurs à pied, Vandewaele, commandant le 1<sup>er</sup> Cyclistes, les majors Stephany, commandant le 3<sup>me</sup> Chasseurs Ardennais de Vielsalm, Zarri, commandant le 1<sup>er</sup> d'Artillerie et Maricq, commandant la 42<sup>me</sup> Escadrille de Reconnaissance.

Des sonneries soulignent l'arrivée du drapeau, puis du général Dumortier, « l'invité d'honneur », ancien chef de corps, du colonel Wilmart, commandant la 7<sup>me</sup> Brigade, du général-major Collette, officier général adjoint au commandant des Forces belges d'Allemagne, du général Corstiens, commandant la 1<sup>re</sup> Division d'Infanterie et enfin du général Gierst, commandant en chef des Forces belges d'Allemagne.

Ce dernier passe les troupes en revue, s'incline devant le drapeau et devant le monument encadré par les drapeaux de la Fraternelle puis prend place à la tribune.

Le colonel Wattiez procède alors à la reconnaissance et à la prestation de serment des sous-lieutenants Parent, Vandenberghe, Fellens, Delsa, Van Nieuwenhoven, Mattelar, Naomé, Dubois et Evrard.

Puis il décore le commandant Catiaux de la Chevalerie de l'Ordre de Léopold et de la Médaille militaire de 2<sup>me</sup> classe, le commandant Scoyer, de la Chevalerie de l'Ordre de Léopold et le 1<sup>er</sup> sergent major Langue de la Médaille d'or de Léopold II.

Prenant la parole, il remercie d'abord les autorités.

Puis il s'adresse aux Chasseurs Ardennais :

Le 1<sup>er</sup> Régiment des Chasseurs Ardennais, dont nous continuons la tradition, est né en 1937. Il est issu du 1<sup>er</sup> Groupement des Chasseurs Ardennais constitué en 1934 lors de la scission du 10<sup>me</sup> Régiment de Ligne, ce beau régiment qui, durant la première guerre mondiale mérita par sa vaillance cinq citations : NAMUR — TERMONDE — YSER — ESSEN — CORTE-MARCK, celles-là même qui ornent votre drapeau.

La succession était lourde ! Ces Chasseurs Ardennais sauraient-ils, à l'heure du danger, soutenir la réputation des Ignards chevronnés de 1914-1918 ? Vous savez comment ils répondirent à l'appel de la Patrie ! Les Chasseurs Ardennais de 1940 n'ont pas failli ! Jetés d'emblée dans la fournaise, ils se battirent farouchement, dans un combat inégal, sans trêve ni repos, sans jamais reculer sauf sur ordre, suscitant le respect et l'admiration de l'ennemi.

C'est leur bravoure, leur indomptable ténacité, leur esprit de sacrifice, que nous commémorons aujourd'hui avec ferveur.

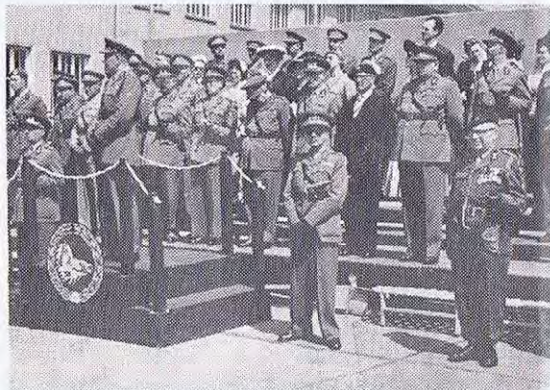
ARDENNES — LA DENDRE — VINKT, trois étapes glorieuses de cette épopée, trois citations conquises en 18 jours d'une lutte sans merci, qui s'ajoutent au drapeau. Quels exemples et quelle leçon pour nous, Chasseurs Ardennais de 1956.

Voici, brièvement résumées, les principales phases de cette campagne au cours de laquelle vos devanciers, parce qu'ils furent fiers, forts et fidèles, ont jeté sur nos armes un prestigieux éclat.

Tous, ils étaient prêts, ces Chasseurs Ardennais du 1<sup>er</sup> Régiment lorsque la bataille s'alluma au Sud de Bastogne, au matin du 10 mai. A Bodange, deux pelotons renforcés de la 5<sup>e</sup> compagnie commandés par le capitaine-commandant Bricart, résistent pendant plus de six heures à une puissante attaque menée par trois bataillons d'infanterie d'élite soutenus par les feux de chars et d'un groupe d'artillerie. Grâce à leur sacrifice, la 1<sup>re</sup> Division blindée allemande piétinera toute la journée.

Et quand vers le soir l'ennemi aura pu se rendre maître de la position, n'y trouvant qu'une trentaine d'hommes dépourvus de munitions, il ne voudra d'abord pas croire qu'il n'avait devant lui que ces quelques vaillants. Il devra néanmoins se rendre à l'évidence et il ne cachera pas dès lors son émerveillement, ainsi qu'en témoignent ces paroles qu'un officier supérieur adressera plus tard à ses officiers rassemblés, en leur présentant l'un des survivants : « Messieurs, vous avez devant vous UN DES HEROS qui nous ont retardés dans notre avance vers le but assigné. Cette poignée d'hommes nous a fait perdre une journée. Partez et imitez-les afin que demain nous ayons atteint nos objectifs ! ».

C'est en hommage à ces braves qui luttèrent sans espoir à 1 contre 10, que nous avons donné à notre caserne le nom de leur chef. Puissiez-vous, Chasseurs Ardennais de 1956, quand



(Cliché Meuse-Luxembourg.)

La tribune d'honneur pendant le défilé.



(Cliché Meuse-Luxembourg.)

Les délégués de la Fraternelle entourant leurs drapeaux.

Savez-vous que des souliers réparés à la

### Clinique de la Chaussure

coin des rues Léopold et de Gueldre n° 1

VALENT DES NEUFS L...

Tél. : 23.27.81

— Cordonnerie ultra-moderne équipée des derniers perfectionnements techniques.

— QUALITE, RAPIDITE, FINI IRREPROCHABLE.

— Système unique pour allonger et élargir.

*Ristourne aux Chasseurs Ardennais.*

### Anc. Ets Emile Denis s.a.

20, rue St-Eloi — Tél. 43.78.96 (2 lignes) — LIEGE

Aciers — Tôle — Profils spéciaux — Quincaillerie de bâtiment — Outillage — Boulonnerie — Tréfilerie — Châssis métalliques.

LA FIRME

### F. Olivier & Fils S. A.

Assurances — Conseils — Experts  
RUE PAUL JANSON, 60-62 — HERSTAL  
Tél. : 64.07.32 - 64.02.02

TOUTES BRANCHES — TOUTES COMPAGNIES

PRETS HYPOTHECAIRES

TOUTES APPLICATIONS ELECTRIQUES

### J. SIRAUT

Ing. Civ. A.I. Liège (1923)

25, Rue du Val Benoit, 25 — Tél. : 52.24.75 — Liège

Installations électriques générales — Electrification — Haute et basse tension — Cabines — Tableaux — Moteurs Equipements automatiques.

ETUDES — DEVIS — INSTALLATIONS

voire regard rencontrera la plaque qui surmonte l'entrée de vos quartiers, penser au capitaine-commandant Bricart et à ses soixante bérets verts.

Bodange, auquel il faut associer les noms de Martelage, Strainchamps et Fauvillers, tous lieux qui virent dès le premier jour, nos Chasseurs résister et mordre, vint au 1<sup>er</sup> Régiment Chasseurs Ardennais la citation ARDENNES, et c'est ce haut fait d'armes qu'évoquera le Commandant en chef des Forces françaises d'Allemagne, lorsque, remettant à notre drapeau la Croix de Guerre française avec palmes, il lira l'ordre du jour de l'Armée française :

« 1<sup>er</sup> Régiment des Chasseurs Ardennais.

» Chargé de la défense des points d'appui au sud de Bastogne, à Habay-la-Neuve, à Arlon, à Neufchâteau et sur l'Ourthe, a fait courageusement face aux attaques de l'ennemi. S'est particulièrement signalé à Bodange où l'une de ses compagnies s'est battue héroïquement contre des forces nettement supérieures en hommes et en matériel. »

Après ces durs combats, le 1<sup>er</sup> Ch.A. se replie vers Namur, sur ordre. Il exécute ces mouvements sous les coups incessants de l'aviation ennemie et c'est au cours de cette opération que le Chef de corps, le colonel B.E.M. De Schepper trouvera la mort au milieu de ses hommes.

La retraite hélas, imposée, continue. Le 18 mai, le 1<sup>er</sup> Ch.A. borde la Dendre au sud de Termonde. Attaqué le 19, il bloque net toutes les tentatives de percées ennemies. C'est pourquoi le drapeau portera une nouvelle citation : DENDRE.

Le 24 mai, le 1<sup>er</sup> bataillon du régiment occupe le village de Vinkt. Les 24 et 25, réduit à l'extrême limite de ses possibilités par suite des combats antérieurs, il est assailli par un ennemi trois fois supérieur en nombre. Sous ce choc terrible, deux compagnies, lourdement éprouvées, doivent céder du terrain. Mais le commandant de bataillon ordonne et exécute une contre-attaque avec son échelon arrière qui arrête et contient la progression ennemie, ce qui permettra au commandant de la 1<sup>re</sup> Division des Chasseurs Ardennais de lancer une contre-attaque d'ensemble qui rejettera l'adversaire et dégagera la localité. A la suite de cette nouvelle action d'éclat, une 3<sup>e</sup> citation VINKT s'inscrita en lettres d'or sur le drapeau.

La fin de la campagne est proche. Si le sort des armes ne leur a pas été favorable, les Chasseurs Ardennais du 1<sup>er</sup> Régiment, tout comme leurs frères des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Régiments et du bataillon motocyclistes, n'en ont pas moins la conscience d'avoir rempli tout leur devoir. Voici le témoignage d'admiration que leur adresse le Commandant du VI<sup>e</sup> Corps d'Armée, lorsque l'armée belge fut contrainte de déposer les armes.

« A l'heure où les Chasseurs Ardennais vont quitter le VI<sup>e</sup> C.A., je leur adresse un dernier témoignage de mon admiration et de ma reconnaissance.

» D'admiration pour l'enthousiasme, le courage et le patriotisme ardent dont ils ont toujours fait preuve, qualités qu'ils ont poussées sans hésitation, sans fléchissement jusqu'au sacrifice suprême.

» De reconnaissance, parce qu'ils m'ont donné à l'heure finale, la reconfortante impression qu'il y avait encore des soldats belges sachant se couvrir de gloire au prix de leur sang.

» Chasseurs Ardennais, j'ai brûlé vos drapeaux. Ceux-ci

renaîtront de leurs cendres dans un avenir que j'espère prochain et le sang sorti des cœurs de ceux qui sont restés sur le champ de bataille servira à inscrire les preuves de votre amour de la Patrie et de votre dévouement au Roi.

» Je vous cite à l'ordre du jour du VI<sup>e</sup> C.A. et me découvre bien bas devant vous tous, braves Chasseurs Ardennais. »

Enfin, en daignant accorder aux Chasseurs Ardennais la fourragère à la couleur du ruban de l'Ordre de Léopold avec filigrane d'argent, Sa Majesté le Roi a voulu reconnaître les mérites exceptionnels de ces soldats d'élite.

Chasseurs Ardennais de 1956.

Vos anciens sont restés fidèles jusqu'au bout, à leur devise qui est aussi la vôtre « Résiste et Mords ». Ils sont entrés dans la légende. Comprenez-vous pourquoi ils sont si fiers de leur béret vert et pourquoi, Chasseurs Ardennais ils sont et restent, jusqu'au fond de l'âme. Leurs efforts de résistance furent d'autant plus admirables dans les dernières batailles, qu'ils pouvaient apparaître comme inutiles et vains. Quelle magnifique leçon d'amour, de discipline, d'obéissance et de sens du devoir, ils nous ont donné ! Gardons intact l'héritage qu'ils nous léguent. Prenons la résolution de lutter sans cesse pour devenir meilleurs. Cultivons en nous ces belles qualités humaines que sont la volonté, l'abnégation, l'esprit de solidarité, l'amour du prochain, afin de devenir des hommes forts, forts physiquement, virilement et moralement, des hommes prêts à assumer toutes les tâches que la Patrie est en droit d'exiger de ses enfants.

J'ai foi en vous !

Vous serez dignes de vos aînés ! »

Le commandement du chef de corps jaillit : « Portez armes. Pour les glorieux morts du 1<sup>er</sup> Régiment des Chasseurs Ardennais tombés au Champ d'Honneur : Présentez armes. »

Et le colonel Wattiez s'en va déposer une gerbe au monument suivi par le colonel Pierrard, du 1<sup>er</sup> Chasseurs à pied, le colonel Mathen et l'adjudant Goffinet, au nom de la Fraternelle.

Après un impressionnant défilé, où manque toute-fois la mascotte, le sanglier T.S., âgé aujourd'hui de dix ans et qui est assez rétif à tout service, les personnalités et les invités se rendent à la salle d'information où un vin d'honneur est servi. Puis un banquet est servi au mess des sous-officiers. Le colonel Mathen fait une allocution fort bien sentie. Le capitaine Huppert offre un médaillon à la hure à l'adjudant-chef Pee. Les officiers se réunissent avec leurs invités au lunch fort bien fourni.

L'après-midi, une fête sportive, dirigée de main de maître, par le 1<sup>er</sup> sergent major Demars, donne les résultats suivants :

Concours de drill : 1) 1<sup>re</sup> Cie ; 2) 3<sup>e</sup> Cie ; 3) 2<sup>e</sup> Cie ; 4) A.L.

ATELIERS DE CONSTRUCTION METALLIQUE

**A. Struckmeyer**

RUE E. SOLVAY, 358-360 — TEL. 52.02.07  
SCLESSIN-LIEGE

Petite chaudronnerie — Portes en fer forgé assemblées  
— Hançars — Godets — Charpentiers — Ferronnerie —  
Tôlerie rivée ou soudée — Soudure à l'arc et autogène  
— Grilles rétractiles — Transformations — Réparations.

LE SPECIALISTE DU CADEAU

**Julien Juger**

Distributeur officiel des Cristaux du Val St-Lambert —  
Orfèvreries des premières marques : Wiskemann, Ercuis,  
etc. — Porcelaines — Coupes et sujets allégoriques  
pour tous les sports.

6, Rue St-Pol  
LIEGE

73, rue du Brou  
VERVIERS

REMISE AUX COMBATTANTS, GROUPEMENTS ET  
FAMILLES NOMBREUSES

Relais 15 x 1200 : 1) 1<sup>re</sup> Cie ; 2) A.L. ; 3) 3<sup>e</sup> Cie ;  
4) 2<sup>e</sup> Cie.

Piste d'obstacles : 1) 1<sup>re</sup> Cy ; 2) 1<sup>er</sup> Ch. Ard. ;

3) 1<sup>er</sup> Ch. à pied ; 4) 12<sup>e</sup> de Ligne.

Relais 10 x 400 m. : 1) 1<sup>er</sup> Ch. à pied ; 2) 1<sup>er</sup> Ch.  
Ard. ; 3) 202<sup>e</sup> Cie ord. ; 4) 1<sup>er</sup> Cy ; 5) 3<sup>e</sup> Ch. Ard. ;

6) 42<sup>e</sup> Cie Reconnaissance aérienne.

Un match de football opposant une sélection des troupes de Spich à l'équipe anglaise de l'aérodrome de Wahn voit une victoire de justesse des Belges par 3-2, après une rencontre magnifique d'un niveau surpassant celui de la Promotion nationale.

Le soir, des bals très animés sont organisés à Koenigsfort au home de vacances pour les sous-officiers et au mess de Spich pour les officiers. Partout, la joie règne.

Une fois de plus, les « anciens » de la Fraternelle quittent leurs cadets émus par un accueil splendide monté incomparablement par le colonel Wattiez et ses adjoints, le major Moiny, commandant en second et le commandant Fairon.

Les bérets verts de Spich sont dignes de ceux de 1940. La flamme est éternelle.

A. GIOT.

AU « SAVARY »

Propriétaire : Madame ROUYR

16, Place du Roi Albert — LIEGE — Tél. : 32.33.94

Son Ambiance Consommations de 1<sup>er</sup> choix

Seul un assureur spécialiste peut sauvegarder vos intérêts

Bureaux

**Fernand Crismer**

SOCIÉTÉ ANONYME

93, Bd de la Sauvenière — LIEGE — Tél. : 23.36.16

RESERVE

LAMBERT & C<sup>ie</sup>

« TOUTES ASSURANCES »

Financements autos

1, Place de la République Française — Liège

Tel. : 32.09.37

Nombreuses références

SECURITE

SERVICE

POUR TOUT USAGE...

**LAMBERT**

22, RUE SAINTE-MARIE — TEL. 23.26.29

vous prête sur SIMPLE SIGNATURE

— Très longue échéance...

— Discrétion assurée

— Solution « EXPRESS »

— Taux : intérêt légal.

COMPRESSEURS D'AIR

« POLA »

Constructeurs : VERHOEVEN FRERES

Installations : Air comprimé  
Sablage — Métallisation — Fonderies et toutes industries

Ateliers :  
ST-SEVERIN  
(Condroz)

Bureaux et Magasins :  
7-9, rue de la Chartreuse  
Grivegnée : TEL. 43.28.15  
LIEGE

**Salle de Vente du Centre**

Liège Mobilier — S.P.R.L. G. Mormont et F. Beaufort  
18, RUE DU POT D'OR — TEL. 23.17.14 — LIEGE

Tous les jours vente à l'amiable de 9 à 19 h. — Vente  
publique le jeudi à 14 h. — Exposition le mercredi.

— Prise et remise à domicile par camion sans firme —







mit de distribuer à de nombreux participants, quantité de beaux lots dus à la générosité des amis des Chasseurs Ardennais.

Au cours du bal une surprise fut réservée au sympathique commandant du Bon Ch. A. : le président lui remit un agrandissement encadré, d'une photographie de « T.S. », le sanglier mascotte du bataillon.

L'ambiance créée par le très bon orchestre Max Binx ne faiblit pas un seul instant, et de très nombreux couples se trouvaient encore sur la piste lorsque s'éteignirent les échos de la dernière danse.

Il faut dire que l'on ne dansa pas sans arrêt : il y eut quel-



(Photo De Waegenare.)

Le Colonel Renson, président de la Section du Brabant, remet la photo de «T.S.» au Colonel Wathiez, Commandant le 1<sup>er</sup> Bon Ch. A.

LE SPECIALISTE DU GRAISSAGE

**S. A. Huileries D. M. C.**

La plus ancienne firme de la place

\*

150-154, RUE D'OTHEE, 150-154 — ANS-LEZ-LIEGE

Téléphones : 63.45.45 - 63.41.74

\*

Carlub Motor Oil, Pétrole, Kérozène, Gazoil, Fuel Oil

ques « haltes horaires » pendant lesquelles on eut le plaisir d'entendre André Lahaye, du théâtre de Liège, et Pierre Clairvor, du théâtre de la Gaîté, et d'admirer les Fouache, danseurs acrobatiques, qui tous furent applaudis comme ils le méritaient.

Les comptes de cette réunion se clôturent par un beau bénéfice qui ira grossir l'encaisse du Service Social de la Section.

Encore un beau succès à mettre à l'actif du président du comité des fêtes, Omer Forget, et de ses dévoués collaborateurs.

**Nécrologie.**  
Notre ami René Robert a eu la douleur de perdre son épouse et nous avons appris avec regret le décès de M. J.B. Theys, père de notre camarade Jean Theys. Nous leur adressons l'expression de nos condoléances émues.

**Naissances.**  
Un petit Marc est venu égayer le foyer de notre ami Jules Savinien, tandis que la famille de notre camarade Georges Tumerelle s'est agrandie, suite à la naissance d'une petite Chantal. Nos cordiales félicitations aux heureux parents et tous nos vœux pour la santé des nouveau-nés.

**Mariage.**  
Le colonel et Mme Laforêt nous ont fait part du mariage de leur fils Jacques avec Mlle Monique Bataire. Nos sincères félicitations.

**Participation de la Section à des manifestations extérieures.**  
Une délégation avec drapeau a assisté le 6 mai à l'inauguration du square Princesse Jean de Mérode. Une autre s'est rendue en Allemagne les 9 et 10 mai pour participer aux fastes du 1<sup>er</sup> Bon Ch. A.

**Promotion.**  
Parmi les promotions dans les cadres actifs de l'armée, nous avons relevé avec plaisir celle de notre camarade A. Decruyenaere qui a été nommé capitaine. Nous lui renouvelons nos sincères félicitations.

**Distinctions honorifiques.**  
Nos cordiales félicitations au capitaine-commandant de réserve Albert Lenoir qui vient d'être promu Officier de l'Ordre de la Couronne.

#### SECTION DETALLE

Nous avons appris le décès de M. Lepage, père de M. R. Lepage, vice-président de la Fraternelle. Qu'il trouve ici l'expression de toutes nos plus vives condoléances.

#### SECTION DE LIEGE

Nous avons le plaisir de porter à la connaissance des membres de notre section que notre Vice-Président, René Piedbœuf, a été, lors de la dernière assemblée générale, promu Vice-Président National en remplacement du Colonel Krack, démissionnaire.

Nul doute que son dévouement et son attachement à la Fraternelle sera apprécié au Comité Central comme il l'est chez nous.

M. Boudlet nous annonce la naissance de sa petite Jocelyne. M. Mambourg, agent de police à la Ville de Liège et membre de notre section, vient de se voir octroyer la médaille du Cargenic Fond pour acte de courage.

M. Gaspard nous annonce sa promotion au grade d'adjudant. A tous ces membres nous avons transmis les plus vives félicitations de la Fraternelle.

Nous sommes au regret de porter à votre connaissance que le beau-père de notre Président est décédé à Liège. Nous avons présenté à Mme Lieutenant nos plus sincères condoléances.

Quelques membres sont encore en retard de cotisation. Nous leur demandons de vouloir bien en verser le montant au C.C.P. 795694 de P. Durou, 14, rue Duvivier, Liège.

DERRIERE L'HOTEL DE VILLE  
6, RUE DE L'EPÉE — TEL. 23.00.34

**CAFE-HOTEL FRANCISE**

Chauffage central — Eau courante

**BOISSONS DE PREMIER CHOIX (REFRIGEREES)**

## NOS FILS

L'article paru dans le Bulletin n° 4 de l'année 1955 sous cette rubrique, et relatif à la formation des candidats gradés de l'active, n'est plus d'actualité. En effet, au moment de son impression, de nouvelles dispositions étaient rendues d'application. Nous prions donc nos lecteurs de considérer l'article en question comme nul. Il est à remplacer par celui ci-dessous.

\*\*

### FORMATION DES SOUS-OFFICIERS DES FORCES ARMEES.

#### 1. BUT.

Les Ecoles de sous-officiers ont pour but de donner au futur sous-officier de carrière, la formation militaire, morale, physique ainsi que les connaissances techniques et les aptitudes professionnelles, pratiques et pédagogiques qui le préparent à remplir ses fonctions de chef.

#### 2. FORMATION.

La formation des sous-officiers exige deux ans.  
*Première période :*

Les candidats reçoivent une formation militaire de base commune dans une école Inter-Forces.

Au cours de cette période, outre la formation militaire, ils reçoivent une formation générale, morale et physique.

A l'issue de la période, ils sont nommés caporaux (brigadiers — 1<sup>er</sup> matelots) et reçoivent une affectation pour une arme, corps ou catégorie de leur force, selon leur demande, les résultats des tests d'affectation et les besoins d'encadrement.

Ils sont ensuite dirigés vers leur Ecole d'Arme (ou organisme assimilé).

*Deuxième période :*

Les candidats reçoivent au cours de cette période passée à l'école de leur arme (ou organisme assimilé), l'instruction de sous-officier de leur arme ou catégorie.

A l'issue de cette deuxième année, ils sont assimilés sergents (maréchaux de logis — quartier-maîtres) et rejoignent une unité de leur force, où ils sont nommés sergents, en fonction des places disponibles.

## LA GAZETTE DE LIEGE

32-34, RUE DES GUILLEMINS — LIEGE  
Quotidien d'idées et de grande information

Fondé en 1840

Téléphone : 52.21.87 (5 lignes)

Possède une clientèle d'une grande puissance d'achat.

Suivez ses chroniques sportives, artistiques, théâtrales, cinématographiques, boursières, féminines, touristiques, etc.

### 3. ADRESSE DES ECOLES.

- a) Ecoles Inter-Forces :
  - (i) Régime linguistique français : Dinant ;
  - (ii) Régime linguistique néerlandais : Zedelgem ;
- b) Ecole d'Armes (ou organismes assimilés) (régime linguistique mixte) :
  - Force Terrestre :
    - Infanterie : Arlon ;
    - Artillerie de campagne : Brasschaat ;
    - Artillerie Antiaérienne : Lombardzijde ;
    - Troupes Blindées : Stockem-lez-Arlon ;
    - Génie : Jambes-lez-Namur ;
    - Troupes de Transmission : Vilvorde ;
    - Quartier-Maitre et Transport : Louvain ;
    - Ordonnance : Tournai.
  - Force Aérienne : Philippeville.
  - Force Navale : Bruges.
- Interforces :
  - Service de Santé : Louvain ;
  - Administration : Malines.

### 4. CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour entrer dans les Forces Armées comme candidat gradé, il faut :

- a) Etre belge ;
- b) Etre âgé de 16 ans au moins à la date de l'incorporation et de 20 ans au plus dans l'année de présentation ;
- c) Etre célibataire, veuf ou divorcé, sans enfants ;
- d) Etre porteur d'un diplôme ou d'un certificat d'études correspondant au programme de la 4<sup>ème</sup> des Athénées (1) ;

(1) Sont considérés comme porteurs du diplôme ou certificat d'études correspondant au programme de 4<sup>ème</sup> des Athénées, les jeunes gens ayant terminé avec fruit :

- a) Les trois premières années de l'enseignement moyen (à l'exclusion des 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de l'enseignement primaire) ;
- b) Les deux premières années de l'enseignement normal ;
- c) Un cycle complet de l'enseignement technique donnant droit à un des diplômes suivants : B2, A3 ou A6/A3 ;
- d) Premier examen technique prévu pour l'obtention du titre de géomètre-expert-immobilier ;
- e) Etudes d'un niveau supérieur à celui des cours figurant aux §§ a) à d) ci-dessus.

LES GRANDS MAGASINS D'AMEUBLEMENT

**JEAN BOVY**

5, rue de la Madeleine — LIEGE — Tél. : 23.34.77

Ouverts de 9 à 19 h. — Le dimanche de 9 à 12 h.

SALLES A MANGER — CUISINES — CHAMBRES  
A COUCHER — BUREAUX...

Facilités de paiement — Livraison à domicile.

5 % de ristourne aux Membres des Ch. A.

- e) Satisfaire à un examen médical approfondi ;  
 f) Satisfaire à un examen d'aptitude physique ;  
 g) Subir avec succès un examen et s'y classer en ordre utile pour pouvoir être admis ;  
 h) Réussir une épreuve de sélection psychotechnique ;  
 i) Répondre aux conditions générales imposées pour les engagements.

## 5. INTRODUCTION DES DEMANDES.

Les candidats introduisent leur demande entre le 1<sup>er</sup> juin et le 20 juillet de chaque année, auprès du Commandant de l'Ecole Inter-Forces du régime linguistique de leur choix.

N.B. — Aucune demande ne peut être introduite directement pour les Parachutistes, Commandos, Police Militaire. Ce n'est qu'après deux ans de séjour dans une école que le candidat peut demander son passage pour ces unités.

Ces écoles ne préparent pas à la carrière de technicien ni de navigateur.

- Adresse où la demande doit être introduite :
- Commandant de l'Ecole des Candidats sous-officiers des Forces Armées n° 1, à Dinant ;
  - Commandant de l'Ecole des Candidats sous-officiers des Forces Armées n° 2, à Zedelgem.

Toute demande doit être constituée par les documents suivants :

- Demande du candidat ;
- Déclaration des parents ;
- Certificat d'études ;
- Consentement des parents ;
- Certificat à produire par un candidat volontaire (est délivré par le bourgmestre) ;
- Deux extraits d'acte de naissance ;
- Un extrait de registre de la population.

## 6. EPREUVES D'ADMISSION.

Les épreuves d'admission se passent pendant la première quinzaine d'août à Bruxelles.

Chacun des examens repris aux e), f), g) et h) des conditions d'admission ci-avant, est éliminatoire.

Le programme des épreuves d'aptitude physique est donné à l'annexe 6.

Le programme des matières to connaître pour l'examen est donné à l'annexe 7.

Les candidats sont convoqués par l'organisme chargé de l'organisation des épreuves.

Pendant la durée des épreuves, les candidats peuvent, s'ils le désirent, être logés et nourris gratuitement. Ils doivent se munir d'un nécessaire de toilette (essuie-mains, savon, peigne, brosse à dents), brosse à habits et à souliers, d'un couvert (cuiller, fourchette et couteau), d'un crayon, d'un porte-plume et d'une gomme.

Durée des épreuves : six jours environ.

## 7. ADMISSION.

Les candidats sont admis au prorata des places disponibles dans chacune des Forces, d'après le classement établi à la suite des épreuves d'admission. Les candidats, non admis à l'Ecole des Candidats sous-Officiers dans la Force qu'ils ont choisie, parce que n'ayant pas été classés en ordre utile, peuvent, s'ils le désirent, et au prorata des places encore disponibles, être admis dans une autre Force.

## 8. DUREE DES ENGAGEMENTS.

La durée de l'engagement des candidats élèves est de trois ans ; en même temps que leur engagement, les candidats doivent signer un rengagement de deux ans, prenant cours à la fin de leur engagement. La durée du rengagement des candidats élèves, lorsqu'ils possèdent déjà la qualité de militaire, est de cinq ans.

## 9. RESILIATION DES ENGAGEMENTS.

Le Commandant d'Ecole peut, à tout moment, résilier l'engagement ou le rengagement des élèves qui ne donnent pas satisfaction, et ce conformément aux dispositions de l'arrêté royal n° 1181 du 3 septembre 1952.

## 10. MESURES EN CAS D'ECHEC.

En cas d'échec à l'issue de la première période, un examen de repêchage est organisé après les vacances scolaires.

En cas de nouvel échec, l'engagement du candidat peut être résilié moyennant un préavis de trois mois par l'application de l'arrêté royal du 3 septembre 1952.

Toutefois, sur avis des supérieurs hiérarchiques, le Ministre de la Défense Nationale peut autoriser cet élève à terminer son terme d'engagement et de

FAITES CONFIANCE AU CHARBONNIER  
**J. DESSOUROUX**  
 Maison de confiance fondée en 1919  
 8, RUE HOCHPORTE — LIEGE  
 Tél. : 23.67.39 - 23.63.66 - 23.14.62  
 Il vous fournira le combustible qu'il vous faut.  
 Sa Réclame :  
**RESPECT DU POIDS ET DE LA QUALITE**  
 (Spécialisé aussi pour déménagements.)

rengagement dans une unité, s'il existe des emplois de volontaires de carrière vacants et si l'intéressé réunit les conditions imposées pour occuper un de ces emplois.

Si le rengagement n'a pas encore pris cours, le Ministre de la Défense Nationale peut l'annuler à la demande de l'élève.

En cas d'échec à l'issue de la deuxième période, un examen de repêchage est organisé après les vacances scolaires.

En cas de nouvel échec, le candidat rejoint une unité comme caporal (brigadier, 1<sup>er</sup> matelot) jusqu'à la fin de son engagement.

La faculté de se présenter à un nouvel examen de repêchage, après une période d'un an passée dans une unité, reste une faveur qui ne sera accordée qu'aux caporaux (brigadiers, 1<sup>er</sup> matelots) proposés sans réserve par leur chef de corps.

Le candidat sera appelé à l'examen entre le 1<sup>er</sup> et 10 juillet.

En cas de succès, il sera assimilé sergent (maréchal des logis, quartier-maître) à la date du 1<sup>er</sup> mai de la même année.

Les caporaux (brigadiers, 1<sup>er</sup> matelots) non autorisés à se présenter à cet examen et ceux écartés par un nouvel échec ne peuvent être admis au rengagement.

## 11. AVANTAGES DANS LES ECOLES.

- a) Les élèves y sont instruits, logés et vêtus gratuitement ;  
 b) Bonne formation générale ;  
 c) Solide formation militaire, sportive et éducative ;  
 d) Bonne formation de chauffeur de véhicule et de motocycliste (conduite et entretien).

## 12. REMUNERATION.

Les volontaires de carrière perçoivent un traitement à dater du jour de leur engagement. Ils doivent payer leur nourriture (environ 23 francs par jour),

- Taux et conditions d'octroi du traitement :
- a) Militaires âgés de moins de 21 ans :
- (i) Traitement à taux unique fixé annuellement à :
- 30.000 fr. pour le soldat ;
  - 31.000 fr. pour le caporal ;
  - 40.000 fr. pour le sergent.
- (ii) Ce traitement est payé suivant les modalités ci-après :
- une part fixée à 1.000 francs par mois est placée au régime d'épargne à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite sur un livret ouvert au nom du militaire ;
  - le reliquat est payé directement au militaire.

**COUTURE FLORY**  
 Spécialités : MANTEAUX — TAILLEURS — VESTES  
 17, Rue des Dominicains, 17 — LIEGE — Tél. 32.27.50

Les fonds versés au livret d'épargne peuvent être retirés suivant les dispositions de la loi du 10 février 1900 relative à l'épargne de la femme mariée et du mineur qui prévoit : Sauf opposition de son représentant légal, le mineur non émancipé âgé de 16 ans révolus est admis à retirer seul les sommes inscrites au livret ; il ne peut toutefois, sans le consentement de son représentant légal, opérer dans le courant du même mois, des retraits excédant 500 francs ou dépassant le dixième du solde du livret. Il ne sera pas tenu compte de la limite du dixième si la somme retirée mensuellement ne dépasse pas 50 francs.

Exemple : Si le livret comporte un solde de 2.000 francs, le mineur ne peut retirer, sans le consentement de son représentant légal, et dans le courant d'un même mois, qu'une somme de 200 francs au maximum.

- b) Militaires âgés de plus de 21 ans :
- (i) Traitement fixé annuellement à :
- 42.000 fr. pour le soldat ;
  - 43.200 fr. pour le caporal ;
  - 45.000 fr. pour le sergent.
- Par période de deux ans, les minima ci-dessus sont majorés de 700 francs en ce qui concerne les sergents.
- (ii) La totalité du traitement est payée directement aux intéressés.

Remarque : Les divers traitements dont question aux a) et b) ci-avant varient suivant les fluctuations de l'index des prix de détail du Royaume.

- Ils sont soumis aux retenues suivantes :
- 6 p. c. au profit de la Caisse des Veuves et Orphelins ;
  - impôts sur les revenus.

## 13. LA VIE A L'ECOLE.

Les élèves se lèvent à 6 heures et disposent toujours de huit heures de sommeil au moins (voir annexe 8). Les repas font l'objet des soins attentifs du Commandant de l'Ecole.

## 14. REGIME DES CONGES ET PERMISSIONS.

Outre les sorties du dimanche et du mercredi, les élèves bénéficient d'une permission mensuelle. Une deuxième permission mensuelle peut être accordée par le Commandant de l'Ecole aux élèves très méritants.

Le départ s'effectue de telle sorte que l'élève atteigne son foyer le samedi soir, avant 20 heures, avec l'obligation d'être rentré à l'Ecole, le dimanche avant minuit.

**L'Opticien R. NEVEN**  
 85, BOULEVARD DE LA SAUVENIERE, 85  
 PAR SYMPATHIE AUX CHASSEURS ARDENNAIS

PAR SYMPATHIE.

BEURRE EN GROS — ŒUFS

**N. Donnay - Houbart**

29, RUE MOSSELMAN — LIEGE — TEL. 23.95.29



de 1905 à 1930, vingt-cinq années qui compteront parmi les plus riches, les plus dramatiques, les plus contrastées.

Les premières années du siècle avaient vu un déclin de la littérature. Presque tous les suppléments littéraires avaient disparu des journaux. Les belles pages de style étaient infiniment rares dans la presse et le public achetait moins de livres parce que les lettres avaient cessé de l'intéresser. Les cénacles symbolistes et naturalistes avaient disparu, les cafés du Boulevard fermaient un à un leurs portes et, à quelques exceptions près, les salons faisaient de même. Il se produisait dans la société littéraire jusqu'alors bien compartimentée, une rupture qui finit par devenir un véritable éclatement. L'ouvrage est le récit de cet éclatement qui allait donner à la littérature une richesse, une fécondité et une vitalité qui seront brusquement freinées par la crise ouverte en 1930, supprimant l'insouciance et l'optimisme qui avaient favorisé la liberté de l'esprit nécessaire à l'invention créatrice, liberté de l'esprit que nous n'avons pas encore retrouvée.

**Un sens à la vie**, par Antoine de St-Exupéry (Gallimard).

Il est malaisé de porter un jugement sur cet ouvrage rassemblant des pages jusqu'à présent négligées, qui sont cependant de la qualité des œuvres maîtresses. Il semble que St-Exupéry soit devenu aviateur pour mieux aimer la terre et les hommes, pour les voir avec la hauteur qui efface leurs petites et leurs mesquineries.

Dans tous les textes réunis on trouve la recherche de la chaleur humaine, des témoignages de fraternité à travers les luttes dont on devine qu'elles sont le prélude à un bouleversement général.

Des amis, il en trouve partout où nul ne s'aviserait de les chercher, sans tenir compte des frontières et de la politique qui divisent les pauvres terriens. Il en trouve à Moscou, où il se sent éternel par la politique de Staline, il en trouve en Espagne, où Blancs et Rouges se soulaient la bonne nuit d'une tranchée à l'autre.

Dans ce volume sont également réunis les editoriaux écrits au lendemain de Munich : le Pilote et les puissances naturelles, la Lettre aux Français et la Lettre au Général X.

La découverte d'un St-Exupéry novelliste, reporter, éditeur, préfacier.

**Visages de l'aventure**, textes présentés par M. Th. May-Rasse (Plon).

Notre époque est, il faut le reconnaître, hypnotisée, dans tous les domaines, par l'idée de « sécurité ». Elle néglige l'énorme bénéfice dont le risque peut être payé. Elle oublie que l'homme qui risque va par cela même devenir plus fort, que celui qui fuit le risque va inévitablement devenir un homme faible et plus exposé que quiconque aux risques qu'il veut éviter.

Est-ce à dire que la race des « aventuriers » dans le grand sens du terme ait disparu ? Il suffit de lire les textes réunis dans ce volume pour être convaincu du contraire. L'aventure se présente au surplus dans tous les domaines.

Il y a les chercheurs d'aventures, le journaliste, l'explorateur, l'agent de renseignement, le militaire. Ne le leur cèdent en rien,

les aventuriers de l'esprit — l'homme de science, l'artiste, le mystique — ni les aventuriers de la vie quotidienne — le père de famille, l'amoureux. Restent encore les aventuriers malgré eux, victimes de l'erreur judiciaire, réfugiés des camps.

Tous ces cas et nombre d'autres, sont exposés de façon magistrale dans leur essence et illustrés par les exemples pris dans l'actualité.

**La doctrine militaire soviétique**, par R.L. Garthoff (Librairie Plon).

M. Garthoff est chargé de cours à l'école de guerre américaine et spécialiste des affaires politiques et militaires soviétiques. Son étude a pour objet de donner une vue d'ensemble de la doctrine militaire de l'U.R.S.S. et de proposer certaines interprétations des principes de guerre et de combat que les soviétiques considèrent comme fondamentaux et la manière dont ils les interprètent et les enseignent. L'auteur ne s'est pas limité aux aspects apparents du système : il s'est attaché à mettre en lumière certains dogmes qui sans être officiellement reconnus, jouent chez les Russes, un rôle essentiel. Il s'intéresse donc aux modes de pensée et au comportement des dirigeants de l'U.R.S.S.

Parmi les nombreuses sources utilisées il convient en premier lieu de citer le Règlement de Campagne, les manuels des forces armées soviétiques et les principaux ouvrages des chefs politiques et militaires. Les commentaires allemands sur les opérations du front de l'Est ont également été consultés ainsi que les rapports d'anciens officiers de l'armée rouge émigrés.

De plus les données de la dernière guerre ont permis de formuler des hypothèses valables pour l'avenir, les Russes ayant reconnu que cette expérience constituait la base de tout développement ultérieur de leur doctrine militaire.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première traite des rapports entre la doctrine militaire d'une part, la doctrine et la stratégie politiques des Soviétiques de l'autre. La seconde partie est une décantation, une analyse des principes fondamentaux dont s'inspire aujourd'hui la science militaire soviétique. La troisième procède à un examen plus détaillé de la doctrine de campagne opérationnelle, tactique et organisatrice pour les diverses armes.

(A suivre.)

L. S.

Imprimerie GRAPHICA - S.P.R.L.  
54, rue Aug. Lambiotte, Bruxelles  
Tél. : 15.44.00

**MYA**

seule possédant les véritables  
TAROTS — ASTROLOGIE — MYTHOLOGIE  
Grand Estella — Sciences Occultes  
56, RUE DU POT D'OR — TEL. 32.17.17 — LIEGE

**MAISON KERENS**

Fondée en 1880

Toutes entreprises de peintures et décoration  
15, Rue Ste-Véronique, 15 — LIEGE — Tél. : 52.35.05

Une belle chaussure s'achète en confiance chez :

**JEAN STEYVERS**

49, RUE STE-WALBURGE — LIEGE — TEL. 23.24.16  
— Réparations de chaussures de toutes provenances —  
Fournisseur de la police et des principaux charbonnages.

Prêts sur signature à tous pour tout — Spéciaux  
pour fonctionnaires, commerçants et fermiers  
— Hypothèques 1<sup>er</sup> rang 30 ans - 2<sup>e</sup> rang  
10 ans - 3<sup>e</sup> rang 5 ans.

**A. DESSY**

6, rue des Célestines, LIEGE — Tél. 23.52.45

De 9 à 20 h.

Se rend à domicile

Achetez tout à

**SARMA**

Meilleur  
et moins cher  
n'existe pas.

**LE PHARE dimanche**

Grand hebdomadaire indépendant

Toute l'actualité politique,  
économique, littéraire et artistique.  
et des pages :

MODE - SPECTACLES - AUTOMOBILE - HUMOUR  
chaque semaine : un conte ou une nouvelle.

Abonnement : 1 an : 240 F  
6 mois : 125 F

103, RUE DU MARAIS

TEL. : 18.10.44

C.C.P. : 131.09

DEMANDEZ — SANS ENGAGEMENT DE VOTRE  
PART — UN ABONNEMENT D'ESSAI GRATUIT DE  
2 MOIS

Il vous suffit d'envoyer votre adresse à la direction  
du journal.

**LA MONDIALE**

Société d'assurance sur la Vie à forme mutuelle

3, RUE LEOPOLD, 3 — BRUXELLES

Capitaux en cours 30.487.000.000 fr.

Actif de la Société 6.990.000.000 fr.

SUCCURSALE :

42, RUE DE LA CASQUETTE, LIEGE

Police incontestable

Interrogez « La Mondiale » pour  
profiter de l'immunité fiscale

**Ancienne Maison CHRISTIAENS**

Rue Corémolin, 4 — LIEGE (Début Ste-Marguerite)

Fabrication de KEPIS en tous genres.

Spécialité : képi « CONFORMIC »

POLICE — GENDARMERIE — GARDE — ETC.

Tissus — Lainages — Soieries — Velours — Blanc —  
Couvertures — Châles, etc., etc.

MAISON

**MAISON LIBOTTE-STASSEN**

18, PLACE DU MARCHE — LIEGE — TEL. 23.27.99

— Spécialité pour Première Communion et Baptême —

— Réduction aux invalides et aux familles nombreuses.

## Banque des Classes Moyennes

Société Anonyme

FONDEE EN 1927

CAPITAL : 20.000.000 DE FRANCS

### SIEGES A :

— Liège : 13, place St-Paul	Tél. : 23.66.80 32.09.70
— Huy : 24, rue du Marché	Tél. : 110.23 110.24

### AGENCES A :

— Liège : 14, place E. Dupont	Tél. : 23.31.02 23.31.32
— Andenne : 29bis, rue Brun	Tél. : 214.25
— Verlainne : 2bis, rue de l'Eglise	Tél. : 75.50.74
— à Marche : 25, rue de la Station	Tél. : 320.10

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE,  
DE BOURSE, DE CHANGE.

### CHASSEURS ARDENNAIS.

C'est avec plaisir que notre *Firme* vous fera connaître les conditions de polices et de primes les plus avantageuses que vous puissiez obtenir en ce qui concerne tous les genres d'assurances que vous avez souscrits ou que vous pourriez avoir la nécessité de souscrire.

Un renseignement ne coûte rien, mais un accident peut coûter des milliers de francs, lorsqu'on n'est pas ou insuffisamment bien assuré. Merci à l'avance de votre visite ou de votre demande de conditions.

Firme  
**IWAN DAVID**

70, BOULEVARD DE LA SAUVENIERE  
Tél. : 23.96.30 - 23.51.71

TOUTES ASSURANCES — TOUTES COMPAGNIES  
FINANCEMENT — PRETS HYPOTHECAIRES



## L'ESTAMPAGE BELGE

PIECES ESTAMPES ET COULEES SOUS PRESSION

EN CUIVRE — LAITON — BRONZE — ALUMINIUM — ZINC  
SUIVANT PLANS OU MODELES

USINES ET BUREAUX : RUE DU RUISSEAU, 31 & 39  
LIEGE — TEL. 601.64

**MATRIÇAGE** DU CUIVRE, BRONZE, LAITON, ALUMINIUM, ZINC ET COULE  
SOUS PRESSION DE TOUS LES METAUX NON FERREUX.

Tél. : 23.36.64

**SPECIALITES :** Fabrication de pièces en tous genres en laiton, bronze, cuivre aluminium et zinc comprimés rentrant dans l'industrie de l'automobile, des moteurs, compteurs, chalumeaux, manomètres, appareils de précision, appareils à haute pression, construction électrique, robinetterie, appareils de brasseries, écrous, etc.

### CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

Ces pièces, grâce à notre système de fabrication, ne sont point poreuses ; sans piqûres ni soufflures, ni scories, d'une homogénéité parfaite dans le métal, elles sont d'une précision rigoureuse et d'un fini incomparables.

Elles ne nécessitent en conséquence qu'un parachèvement réduit à son strict minimum ; parfois celui-ci n'est même plus nécessaire, et la pièce brute d'estampage est complètement terminée.

D'où **ECONOMIE CONSIDERABLE** de main-d'œuvre dans l'usinage définitif — Sécurité absolue dans l'emploi de ces pièces — Sans rebut après parachèvement.

Notre firme effectue toute fabrication de pièces suivant plan ou modèle.

